

Paris, le 28 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déconfinement: les Régions ont été entendues et prendront toute leur part

En présentant la stratégie nationale de déconfinement, le Premier ministre a répondu à la plupart des demandes des Régions sur la reprise progressive de la vie économique à partir du 11 mai.

« Le Premier Ministre a fixé un cap clair. Je souhaitais un calendrier, une méthode, et la différenciation. En complément, Edouard Philippe y a ajouté la notion de progressivité. C'est donc un desserrement du confinement qui commence, et la vie va reprendre son cours par étapes. Nous devons maintenant être tous ensemble engagés contre le COVID-19. Tous les Français sont mobilisés, en responsabilité, et vont se battre pour reprendre leurs libertés. La prochaine étape a été fixée au 2 juin, et elle sera majeure», réagit Renaud Muselier, Président de Régions de France, après le discours d'Edouard Philippe à l'Assemblée nationale.

Les Régions, qui agissent depuis le début de la crise en acteurs publics responsables et agiles, comprennent la prudence du gouvernement sur la mise en œuvre du déconfinement à partir du 11 mai, avec un cadre national et une différenciation selon les Départements.

En cohérence avec leur compétence économique, les Régions apporteront leur pleine contribution à l'adaptation locale du déconfinement pour permettre aux commerces, aux entreprises et aux chantiers de redémarrer dans le respect des gestes barrières.

Les Régions prennent acte de l'engagement de l'Etat sur une offre suffisante de masques et de tests pour le 11 mai. Dans ce cadre, elles tiendront leur rôle pour accompagner l'approvisionnement en masques du tissu économique et tout particulièrement les TPE dans le cadre des centrales d'achat qu'elles ont mises en place.

Néanmoins, les Régions regrettent que les hôtels, cafés et restaurants ne puissent pas rouvrir avant le 2 juin dans les départements « verts », où le virus est très peu présent.

Les Régions appellent à la publication la plus rapide possible des guides et fiches métiers prévus pour réorganiser la vie au travail. Ces guides doivent préciser la responsabilité juridique des employeurs pour qu'elle ne soit pas un obstacle à la reprise.

Pour les activités sociales, sportives et culturelles, les Régions se félicitent que des règles claires aient été données, même si le coût économique sera élevé. Elles seront particulièrement attentives à l'accompagnement de ces secteurs essentiels pour notre économie locale.



S'agissant des lycées dont l'éventuelle réouverture est renvoyée à une décision fin mai, les Régions souhaitent qu'une réunion de travail ait lieu rapidement avec le Ministre de l'Éducation nationale pour évaluer le sens d'une réouverture aussi proche de la fin de l'année scolaire, ainsi que les spécificités des lycées professionnels.

En tant qu'autorités organisatrices des transports, les Régions prennent acte du port du masque dans les transports publics régionaux, du maintien de l'ensemble des gestes barrière et du principe de distanciation sociale dont la norme doit être amenée à être précisée. Les Régions restent également en attente de précisions sur la nature des limitations des flux interrégionaux, voire interdépartementaux, au regard de la réalité des besoins de mobilités observés sur de nombreux bassins d'emplois à des échelles interrégionales.

La décision de maintenir une distanciation sociale dans les transports scolaires, particulièrement complexe dans son organisation dont l'offre n'est pas extensible (un tiers des élèves prennent en temps normal les lignes régulières) et le fait d'organiser une offre de service répondant aux besoins des familles supposent une très grande anticipation et la confirmation d'une coordination en amont avec les autorités académiques département par département. Ce n'est qu'en confirmant ces principes que les Régions pourront faire le nécessaire pour être à ce rendez-vous également.